

# Tutoriel demande d'aide sur la plateforme de la Maison de la Musique Contemporaine.

## Table des matières

Page d'accueil de la plateforme de demande d'aide de la Maison de la Musique Contemporaine. .	2
Comment déposer votre dossier.....	2
Une fois connecté.....	3
Vous avez ouvert un dossier. ....	3
Pour compléter un dossier. ....	4
Mon dossier est en statut « Déposé ».....	6
Mon dossier en « Demande d'information » .....	6
Mon dossier est en statut « Instruction » .....	6
Mon dossier est statut « Agrément » ou « Refus ».....	6
Mon dossier est en statut « Téléchargement convention » .....	6
Mon dossier est en « Dépôt bilan » .....	6
Mon dossier est en « Dépôt pièce comptable solde » .....	7
Mon dossier est en « Clos ».....	7

Page d'accueil de la plateforme de demande d'aide de la Maison de la Musique Contemporaine.

Vous trouverez sur la page d'accueil les différents dispositifs ouverts, ainsi que les futurs dispositifs. Chaque dispositif y est décrit, et la période de dépôt de dossier rappelée.

En cliquant sur « + d'information » vous trouverez une description plus détaillée des programmes ainsi que les « documents préalables », à **télécharger : ils sont nécessaires à la complétion de votre dossier** (modèles de budget, de liste des œuvres, conditions générales, etc...).

**Février 2022** Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Elaboré avec les membres du groupe de travail de la Maison de la Musique Contemporaine, ce nouveau dispositif vise à soutenir la démarche, l'intention et l'ambition des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, porteuses de singularité, de nouveauté ou d'évolution, dans le champ de la musique contemporaine.

**Période de dépôt du dossier**

🕒 Date de lancement	02/02/2022 à 00h00
🕒 Date de clôture	28/02/2022 à 23h59

Fuseau horaire : Europe/Paris

+ d'informations Candidater

Page d'accueil : présentation succincte des dispositifs

## Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Détails Documents préalables

- [MMC\\_aide\\_projets\\_budget\\_previsionnel.xls](#) ↓
- [MMC\\_liste\\_des\\_oeuvres.xls](#) ↓
- [MMC\\_aide\\_projets\\_conditions\\_générales.pdf](#) ↓
- [MMC\\_évaluation\\_engagements\\_représentativité.pdf](#) ↓
- [MMC\\_formulaire\\_projets\\_musicaux\\_pluridisciplinaires\\_2022.pdf](#) ↓

Liste des documents préalables à télécharger, accessible en cliquant sur « + d'information »

Comment déposer votre dossier.

### **Vous n'avez pas encore de compte porteur de projet :**

Pour créer un compte et déposer un dossier, cliquez sur « Créer un compte » en haut à droite. Une page de création de compte s'ouvrira, il vous suffit de remplir le formulaire.

A noter : un mail de confirmation vous sera envoyé, vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien envoyé. Ce mail étant généré automatiquement, il est possible que celui-ci se retrouve dans vos spams.

### **Vous avez déjà un compte porteur de projet :**

Si vous avez déjà déposé un dossier dans le passé et que vous souhaitez postuler à nouveau, connectez-vous avec vos identifiants et cliquez sur « Déposer un nouveau dossier ».

### Vous avez oublié votre mot de passe :

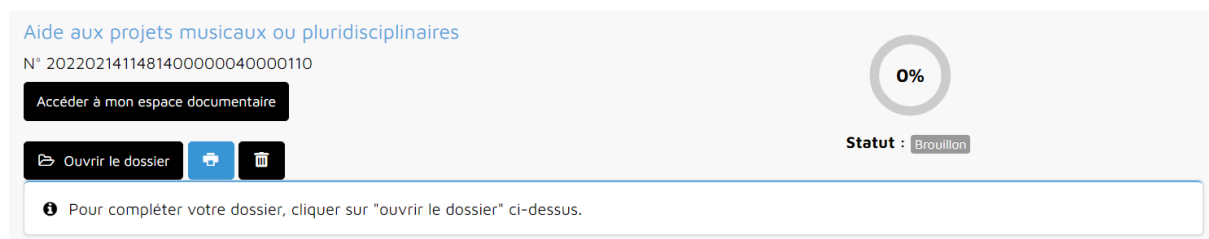
Cliquez sur « mot de passe oublié » sous le bouton « Créer un compte » en haut à droite. Vous pourrez renseigner votre mail et un nouveau mot de passe vous sera généré.

### Une fois connecté.

Vous aurez la possibilité de visualiser tous les programmes en cours et déposer un nouveau dossier pour les dispositifs ouverts.

Vous y trouverez également tous vos dossiers déjà ouverts.

### Vous avez ouvert un dossier.



Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires  
N° 202202141148140000040000110

Accéder à mon espace documentaire

Ouvrir le dossier

Statut : Brouillon

0%

ⓘ Pour compléter votre dossier, cliquer sur "ouvrir le dossier" ci-dessus.

*Page d'accueil récapitulant vos dossiers en cours et leurs statuts respectifs*

Vous avez un récapitulatif de l'état de votre dossier, comprenant :

- Le pourcentage d'avancement dans le remplissage de votre dossier
- Le statut dans lequel se trouve actuellement votre dossier

Vous pouvez également depuis cette page accéder à votre « espace documentaire ».

Sur cet espace, vous pourrez accéder :

- au récapitulatif de votre formulaire une fois la saisie complète ;
- aux pièces jointes que vous aurez déposées ;
- différents documents mis à votre disposition par la Maison de la Musique Contemporaine.

Pour compléter un dossier.

Cliquez sur « ouvrir le dossier ». Vous pouvez à présent remplir le formulaire et joindre les pièces demandées.

**Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires** Date limite : **lundi 28 février 2022 23h59** Europe/Paris

[← Retour à mes dossiers](#) | 0% Formulaire complété | 0% Document chargé | **Brouillon**

### Présentation générale

#### Présentation générale

- \* Raison sociale
- \* Nom du projet
- \* Composition, conception ou direction artistique - nom(s), prénom(s)
- \* Interprétation - nom(s), prénom(s) et pratique artistique

#### Formulaires

- Présentation générale
- ✖ Référent-e du projet
- ✖ Structure
- ✖ Projet
- ✖ Engagement du projet ou de la structure

#### Documents obligatoires

- ✖ Budget prévisionnel (modèle fourni par la MMC)
- ✖ Liste des oeuvres

#### Documents optionnels

- ! Dossier de présentation
- ! Pièce jointe libre n°1
- ! Pièce jointe libre n°2

[Imprimer](#)

[Envoyer le dossier](#)

Vous pouvez accéder aux différentes pages de formulaire sans que la page en cours soit complétée. Vous y trouverez la liste des documents obligatoires et optionnels à joindre à votre dossier. (Les modèles demandés sont téléchargeables dans la rubrique « documents préalables » sur la page d'accueil du site).

Vous pouvez remplir votre dossier en plusieurs fois, cependant, pensez à sauvegarder votre progression avant de changer de page.

[Retour](#) [Sauvegarder & Continuer](#)

Lorsqu'une page du formulaire est complétée ou qu'une pièce est jointe, le pictogramme rouge passera au vert. Vous trouverez, en pourcentage, la complétion des formulaires, des documents à joindre, ainsi que le statut de votre dossier.

Avant de passer à la page suivante, pensez bien à sauvegarder votre progression.

Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires Date limite : **lundi 28 février 2022 23h59** Europe/Paris

[← Retour à mes dossiers](#) 20% Formulaire complété 50% Document chargé Brouillon

## Présentation générale

### Présentation générale

- Raison sociale**
- Nom du projet**
- Composition, conception ou direction artistique - nom(s), prénom(s)**

### Formulaires

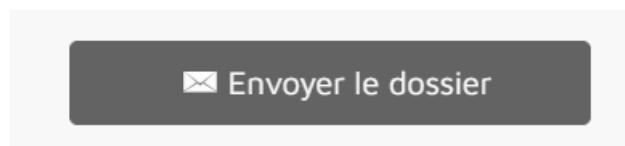
- Présentation générale
- Référent-e du projet
- Structure
- Projet
- Engagement du projet ou de la structure

### Documents obligatoires




- Budget prévisionnel (modèle fourni par la MMC)

Une fois votre dossier complété, vous pourrez déposer votre candidature en cliquant sur « envoyer le dossier ».

A noter : une fois votre dossier envoyé, celui-ci passe en lecture seule, vous ne pourrez donc pas le modifier.



Une fois votre dossier déposé, vous aurez accès à tous les documents fournis dans votre espace documentaire.

 Maison de la Musique Contemporaine Français  



## Espace documentaire

Depuis cette espace vous pouvez accéder à vos formulaires ainsi qu'aux différents documents mis à votre disposition.

### Mes formulaires

AAP aides aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

### Mes documents

-  Budget prévisionnel (modèle fourni par la MMC)(14/02/2022 15:56)
-  Liste des oeuvres(14/02/2022 15:57)
-  Dossier de présentation(14/02/2022 15:57)

[Retour](#)

## Mon dossier est en statut « Déposé »

L'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine vérifie la bonne complétion de votre dossier. En cas de besoin de précision, votre statut passera en « demande d'information », un mail vous sera envoyé vous invitant à vous connecter à votre espace et vous trouverez dans la messagerie la demande de précision.

Si votre dossier est complet, il passera au statut « instruction ».

## Mon dossier en « Demande d'information »

Vous avez reçu un mail vous prévenant que votre dossier est passé au statut « demande d'information ».

Afin de pouvoir présenter votre dossier en commission, nous avons besoin de plus d'information. Les documents complémentaires demandés par la Maison de la Musique contemporaine vous sont listés dans la messagerie intégrée de la plateforme. Vous accédez à cette messagerie en vous connectant à votre espace personnel.

Français ▾



## Mon dossier est en statut « Instruction »

L'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine a estimé votre dossier complet. Celui-ci sera présenté à la commission d'attribution des aides qui statuera sur l'attribution ou non d'une aide à votre projet.

## Mon dossier est statut « Agrément » ou « Refus »

La commission d'attribution des aides de la Maison de la Musique Contemporaine a statué sur votre dossier. Un mail vous a été envoyé pour vous inviter vous connecter sur la plateforme pour prendre connaissance de la décision de la Commission. Une notification d'agrément ou de refus est disponible au téléchargement.

## Mon dossier est en statut « Téléchargement convention »

Votre convention d'aide est mise à disposition dans votre espace candidature. Celle-ci sera à télécharger, à lire, à parapher à chaque page et à signer sur la dernière.

Vous devrez également téléverser votre facture d'acompte ainsi que votre RIB.

## Mon dossier est en « Dépôt bilan »

Afin de recevoir le solde de votre aide, vous devez fournir à la Maison de la Musique Contemporaine un bilan artistique et financier, avec les justificatifs afférents. Ces documents seront étudiés par l'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine. Une fois ces documents validés, votre statut passera en « dépôt facture solde »

Mon dossier est en « Dépôt pièce comptable solde »

Une fois vos bilans validés, vous pourrez télécharger votre facture de solde afin d'obtenir la totalité de votre aide. Une fois cette dernière facture réglée, votre dossier passera en statut « clos ».

Mon dossier est en « Clos »

La totalité de votre aide vous a été versée par la Maison de la Musique Contemporaine. Une fois passé en statut « clos » vous aurez accès à l'intégralité de votre dossier en lecture seule, ainsi qu'aux différents documents déposés.